SOL LIÈGE EN POSE FLOTTANTE

INSTRUCTIONS DE POSE

LIÈGE

Combinant des qualités acoustiques et thermiques indéniables, le liège apporte chaleur, silence et confort à tous les intérieurs. Écologique, naturellement élégant, résistant, imperméable et facile à installer et à entretenir, le liège est le matériau parfait pour les revêtements de sol.

GÉNÉRAL

Avant de décider d'installer un sol liège en pose flottante, il est important de déterminer s'il est adapté à l'intensité et au type d'utilisation prévus. Les parquets flottants en liège utilisent des panneaux HDF prétraités et étanches. Malgré sa résistance à l'humidité, le sol liège en pose flottante ne convient pas aux pièces humides ou embuées. Ne pas installer dans les salles de bains, les salles de douche, les saunas ou autres pièces exposées à une humidité excessive.
Les parquets flottants en liège de GRANORTE utilisent le système breveté UNICLIC® de languette et de rainure pour « encliqueter » les panneaux ensemble. Le système UNICLIC® permet de travailler 50 % plus vite qu'avec des sols flottants collés traditionnels, et comme il n'y a pas de colle, le travail est beaucoup plus facile et plus propre.
Manipulez les cartons avec précaution pour protéger les bords uniclic des panneaux contre tout dommage. Stockez-les sur une surface plane et régulière.

CONDITIONNEMENT

Les planchers flottants doivent être acclimatées sur le chantier dans un endroit sec pendant au moins 2 jours avant l'installation. Ne pas ouvrir les emballages avant de commencer la pose.
Pendant le stockage et l'installation, la température et l'humidité relative doivent être maintenues aux niveaux qui prévaudront après l'occupation du bâtiment. Dans la plupart des cas, cela signifie une température comprise entre 18ºC et 26ºC et une humidité relative de 35 % à 65 %. Pour atteindre ces conditions, le chauffage ou la climatisation doivent être utilisés pendant une période adéquate avant l'installation.

SUPPORT

Les sols flottants en liège de GRANORTE peuvent être posés sur la plupart des surfaces dures telles que le bois, les panneaux de particules, l'OSB, le contreplaqué, le linoléum, le vinyle, certains carreaux de céramique, etc. Tous les tapis et revêtements souples doivent être retirés. Les planchers anciens doivent être vissés et toute irrégularité doit être nivelée avec un enduit adapté.
Le support doit être parfaitement sec, solide, propre et plan. Une tolérance d'irrégularité de 3 mm sur une distance de 2 m est acceptable.
Il est essentiel de contrôler l'humidité du support avant la pose d'un sol flottant. Une dalle en béton neuve doit sécher au moins 60 jours. Avant la pose, le taux d'humidité du béton doit être mesuré et ne pas dépasser 2,0 % CM (1,5 % CM en cas de chauffage par le sol, avec des instructions spécifiques à suivre).
Quel que soit l'âge du support, un risque d'humidité subsiste. Il est donc nécessaire de poser un pare-vapeur efficace. Avant l'installation, un film de polyéthylène de 0,2 mm doit être déroulée en recouvrant chaque bande sur environ 20 cm et en la remontant le long des murs sur 3 cm, puis fixée avec du ruban adhésif. Ce film protège contre l'humidité et facilite le mouvement des lames en cas de variations climatiques.
Les éléments de sol flottant GRANORTE intègrent une sous-couche en liège, il n'est donc pas nécessaire d'ajouter une sous-couche d'isolation phonique.

Remarque : La responsabilité de déterminer si le support existant est adapté à l'installation incombe uniquement au poseur ou l'entrepreneur en revêtements de sol.

CHAUFFAGE AU SOL

Les parquets flottants en liège peuvent également être utilisés dans les pièces équipées d'un chauffage par le sol. Dans ce cas, suivre les instructions spécifiques. Le système de chauffage radiant doit être allumé au moins 3 à 4 jours avant l'installation (des sous-planchers de béton neuf peuvent nécessiter des périodes plus longues) et doit être réglé et maintenu à une température d'installation d'environ 18 °C. La mise en fonction du système de chauffage doit être effectuée par étapes au plus tôt 3 jours après l'installation. Il est particulièrement important de noter que la température de surface du revêtement de sol ne doit pas dépasser 28 °C.

GRANORTE - Revestimentos de Cortiça, Lda. | Av. Santiago, 68 | 4520-470 Rio Meão | Portugal | info@granorte.pt | www.granorte.pt

SOL LIÈGE EN POSE FLOTTANTE

INSTRUCTIONS DE POSE

OUTILS

Barrière anti humidité en polyéthylène de 0,2 mm; Ruban adhésif; Cales d'espacement; Marteau; Barre de traction; Bloc de frappe; Crayon; Ruban à mesurer; Scie circulaire ou scie à onglet; Masque anti-poussière; Lunettes de protection.

CONTRÔLE

Veillez à utiliser, dans la mesure du possible, des matériaux provenant du même lot et dans la même zone. Avant la pose, contrôlez les lames. N'installez pas de lames endommagées. Lors du contrôle des planchers flottants en liège, gardez à l'esprit qu'il s'agit d'un matériau naturel. La surface du liège peut présenter de légères variations de couleur ou de structure. Elles contribuent au charme et à l'originalité d'un revêtement en liège. Pour obtenir le mélange de nuances le plus agréable, vous pouvez mélanger les lames de différents paquets avant la pose.

INSTALLATION

L'installation doit être effectuée à une température ambiante normale, conforme aux conditions qui prévaudront lorsque le bâtiment sera occupé, de préférence entre 18ºC et 26ºC, et une humidité relative entre 35 et 65%.
Retirez les plinthes, les quarts-de-rond et les autres profilés à la base du mur. Découpez les garnitures de porte pour permettre au revêtement de sol d'être installé sous les garnitures et de se déplacer librement.
Le bois est le principal constituant du noyau des sols flottants de GRANORTE. En conséquence des changements de température et d'humidité intérieure, ainsi que de l'humidité de la structure, l'expansion et la contraction des planches de sol flottant peuvent et vont se produire. Le sol doit pouvoir s'étendre ou se contracter de tous les côtés et plus la surface est grande, plus l'espace d'expansion requis est important. Pour faciliter cela, un joint de dilatation de 10-15 mm doit être maintenu aux murs et également autour des tuyaux et des cadres de porte. Les joints de dilatation peuvent être couverts avec des profils appropriés.
Les planches doivent être disposées de préférence dans le sens de la longueur de la pièce ou dans le sens de la lumière. Les extrémités des lames doivent être décalées de manière aléatoire. Les jonctions en longueur devraient dans l'idéal être espacées d'au moins 30 cm. Commencez chaque rangée avec des planches de différentes longueurs. En général, le morceau restant d'une rangée peut être utilisé comme pièce de départ pour la rangée suivante.
Grâce au système breveté sans colle Uniclic®, la pose est facile et simple. Commencez la pose du parquet dans un coin, en travaillant de droite à gauche. La première plance doit être placée avec la languette vers le mur. N'oubliez pas les cales d'espacement. Pour assurer un joint de dilatation parfait, les languettes le long des bords des panneaux qui vont contre le mur doivent être sciées.
Maintenant, « cliquez » le panneau suivant en le faisant pivoter (de haut en bas) et en poussant la languette du panneau dans la rainure du précédent jusqu'à ce que les deux panneaux s'emboîtent sur le côté court. Si les panneaux ne restent pas plats ou si le joint n'est pas parfaitement serré, cela signifie que le joint n'a pas été complètement réalisé. Si c'est le cas, faites pivoter et appuyez à nouveau sur les deux panneaux, en utilisant plus de force jusqu'à ce qu'ils s'emboîtent. Faites cela pour quelques panneaux de la première rangée. Assurez-vous que les panneaux sont parfaitement alignés les uns aux autres. C'est très important pour l'installation des rangées suivantes.
Commencez la deuxième rangée avec le morceau de planche restant de la rangée précédente si la longueur de la planche est d'au moins 30 cm ; sinon, utilisez une nouvelle planche. Faites pivoter et poussez la languette du côté long du panneau dans la rainure de celui de la rangée précédente, jusqu'à ce que les deux panneaux s'emboîtent. Prenez maintenant un autre panneau et insérez-le dans la rainure sur le bord court du précédent, en laissant un espace d'environ 1 cm du bord long du panneau de la première rangée. Soulevez légèrement les panneaux de la deuxième rangée et poussez (ou tapez) le panneau en cours d'installation sur le côté long pour qu'il se déplace dans la direction de la première rangée jusqu'à ce que la languette du côté long du panneau entre en contact direct avec la rainure du panneau de la première rangée. Faites pivoter le panneau de haut en bas pour emboîter la languette dans la rainure. Assurez-vous toujours que lorsque vous faites pivoter, vous appuyez sur la languette et la rainure avec suffisamment de force. Lorsque le joint languette-rainure est réalisé, vous pouvez laisser les panneaux reposer à plat sur le sol. S'il n'y a pas d'espace visible dans le joint, alors vous avez correctement assemblé les panneaux. Sinon, répétez le mouvement de rotation (et appuyez plus fort) ou tapez légèrement sur le côté long du panneau jusqu'à ce que la languette du côté long du panneau s'emboîte parfaitement avec la rainure du panneau de la première rangée.
En utilisant cette technique, installez une rangée après l'autre (n'oubliez pas de poser des cales d'espacement). La largeur des planches de la dernière rangée doit être d'au moins 10 cm. Mesurez donc la longueur de la pièce avant de commencer l'installation et adaptez si nécessaire la largeur de la première rangée. Si des pièces de remplissage petites ou étroites sont nécessaires, il est recommandé d'appliquer un petit cordon de colle à bois le long de la languette de la petite pièce, d'utiliser une barre de traction pour tirer fermement la pièce et du ruban de peintre pour

GRANORTE - Revestimentos de Cortiça, Lda. | Av. Santiago, 68 | 4520-470 Rio Meão | Portugal | info@granorte.pt | www.granorte.pt

maintenir la pièce en place jusqu'à ce que la colle soit prise.
S'il est nécessaire d'assembler des dalles en position horizontale (cadre de porte, tuyau de chauffage), utiliser une barre de traction (fer à repasser) et un marteau.
Une fois l'installation terminée, retirez tous les blocs d'espacement, fixez les plinthes au mur (et à la membrane plastique qui dépasse du sol) pour couvrir le joint de dilatation autour du mur. Ne fixez jamais les plinthes au sol lui-même, pour permettre au sol de se dilater et de se contracter sous la plinthe. Dans les endroits où aucun profil ou plinthe ne peut être utilisé, le joint de dilatation peut être rempli avec une pâte élastique.

SOINS PRÉVENTIFS

Le sol en liège doit être maintenu propre. Les pieds des meubles doivent être munis de patins de protection pour éviter les rayures. Les meubles et autres objets lourds doivent être placés avec soin. Les roulettes des chaises doivent être larges et souples.
Un paillasson doit être placé à l'intérieur de la porte d'entrée pour protéger contre la saleté et le sable. Veillez à utiliser des tapis qui ne tachent pas le sol. Le caoutchouc, le latex, les plastiques ou d'autres matériaux contenant des plastifiants peuvent provoquer des taches irréversibles sur le sol.
Évitez les objets tranchants ou pointus avec un poids concentré tels que des talons hauts sur votre sol en liège.
Le liège est un produit naturel qui peut avoir tendance à se décolorer lorsqu'il est exposé au soleil pendant de longues périodes. Utilisez des stores ou des rideaux pour empêcher le liège de se décolorer sous l'effet du rayonnement solaire direct.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Le sol en liège doit être maintenu propre à l'aide d'une serpillière ou d'un aspirateur. La poussière et la saleté agissent comme du papier de verre et doivent donc être enlevées immédiatement. Si nécessaire (salissures plus importantes), le sol peut être nettoyé à l'aide d'un produit de nettoyage neutre en pH. N'utilisez jamais de produits de nettoyage contenant des ingrédients abrasifs, des solvants ou de l'ammoniaque.
Les sols flottants de GRANORTE ont un noyau HDF pré-traité et résistant à l'eau. Malgré la résistance à l'eau et à l'humidité du sol, enlevez immédiatement tout excès d'eau.
Le traitement de surface du sol est conçu pour offrir une protection contre l'usure du revêtement de sol. Cependant, en fonction du niveau et de l'intensité du trafic, un entretien peut devenir nécessaire de temps en temps pour rafraîchir la couche protectrice. Nettoyez d'abord votre sol, puis appliquez une fine couche d'un produit d'entretien recommandé. Pour une utilisation correcte, suivez les instructions sur les étiquettes des emballages de chaque produit, ainsi que les informations des fiches techniques.
Un nettoyage en profondeur manuel ou mécanique peut devenir nécessaire en cas de taches tenaces qui ne peuvent pas être éliminées lors des nettoyages d'entretien. Pour nettoyer votre sol en profondeur, utilisez un « détachant » approprié, en appliquant le moins de solution possible et en procédant par sections. Passez ensuite une serpillère humide sur le sol avec de l'eau propre. Une fois le sol complètement sec, un nouvel entretien doit être effectué.
Les nettoyages en profondeur doivent être effectués aussi rarement que possible.

Produits de nettoyage et d'entretien recommandés :

Nettoyage : Loba Cleaner ; Bona Cleaner ; Dr. Schutz Wood & Cork Floor Cleaner.
Entretien : Loba KorkCare / Loba FloorCare ; Bona Polish ; Dr. Schutz Wood & Cork Floor Polish.
Nettoyage en profondeur : Loba CareRemover ; Bona Remover ; Dr. Schutz Wood Floor Deep Clean.

Remarque spéciale : Le contenu de ce document est fourni à titre indicatif uniquement. En raison de la grande diversité des applications et des conditions de traitement, ces informations ne sont pas contraignantes et ne garantissent pas un rapport juridique contractuel ou une obligation accessoire du contrat d'achat. Veuillez également consulter les fiches techniques des produits correspondants. Nous ne dispensons pas l'acheteur de son obligation de tester le produit sous sa propre responsabilité pour s'assurer qu'il est adapté à l'usage prévu. En cas de doute, veuillez consulter notre service technique. Notre responsabilité n'est pas étendue par ces informations ni par tout type de conseil donné par notre service technique.

GRANORTE - Revestimentos de Cortiça, Lda. | Av. Santiago, 68 | 4520-470 Rio Meão | Portugal | info@granorte.pt | www.granorte.pt